



**ECOVOILE BAIE DES CHALEURS**  
**VOLET CROISIÈRE**  
**RÉSERVATION Saison 2010-Location**

Note : un formulaire par location

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Tel : \_\_\_\_\_

No permis de conducteur d'embarcation de plaisance : \_\_\_\_\_

	½ journée	1 journée	1 semaine
Tarifs* :	110\$	185\$	1120\$
Acompte :	37\$	63\$	380\$

\*Montant taxes en sus

Je désire faire la réservation suivante :

Dates de réservation:

1<sup>er</sup> choix : \_\_\_\_\_

2<sup>ème</sup> choix : \_\_\_\_\_

Durée : \_\_\_\_\_

Montant payé : \_\_\_\_\_

Désirez-vous être membre de la coop de solidarité Écovoile Baie des Chaleurs au coût de 10\$ : Oui  Non

Comment avez-vous pris connaissance de l'existence de l'école de voile Écovoile Baie des Chaleurs :

\_\_\_\_\_

Après lecture des conditions d'inscription situées à l'endos et que j'accepte,

Signature du client : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Comptant

Chèque

Crédit

Paiement direct

**Pour réserver :**

1. Communiquer avec l'école afin de connaître la disponibilité des bateaux et votre éligibilité à la location.
2. Remplir le formulaire d'inscription.
3. Faire un chèque au montant de l'acompte au nom d'« Écovoile Baie des Chaleurs coop de solidarité ».
4. Poster le tout. La réservation vous sera confirmée par courriel, le contrat de location suivra.

## Conditions d'inscription

### **Paiement et réservation :**

Les réservations ne sont effectives qu'après avoir rempli la fiche d'inscription et effectué un dépôt de 30% du montant de la location, ce montant n'est pas remboursable. Les 70% restant sont payable 21 jours avant l'embarquement. Une caution de 500\$ couvrant la franchise en cas de sinistre sera exigée à l'embarquement.

### **Éligibilité :**

Vous devez fournir un bref CV marin avec votre réservation. Ecovoile se réserve le droit de refuser la location du voilier en tout temps, pour causes de sécurité si les habiletés de l'utilisateur ne sont pas satisfaisantes ou si les conditions météorologiques ne sont pas adéquates.

### **Mode de paiement :**

Les montants sont payables par chèque au nom d'« Ecovoile Baie des Chaleurs ».

### **Annulation :**

Dans le cas d'annulation de la part du client, le paiement initial de 30% n'est pas remboursable. La balance de 70% demeure due si l'annulation a lieu moins de 21 jours avant l'embarquement.

### **Matériel publicitaire :**

Le locateur autorise Ecovoile Baie des Chaleurs à utiliser, reproduire, publier ou vendre toutes photos le concernant prises par un membre d'Écovoile durant sa participation aux activités de l'école de voile.